

Nantes, le 18 janvier 2023

REMISE DES TITRES DE « MAÎTRE ARTISAN » 2022

Soutenir les artisans de la métropole nantaise

La collaboration avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et Nantes Métropole est effective depuis de nombreuses années. Elle s'illustre sur le terrain par des actions concrètes, destinées à soutenir les artisans dans leurs enjeux quotidiens et à soutenir le développement d'une économie de proximité – à laquelle les habitants sont très attachés – dans une logique de ville du quart d'heure.

Elle s'incarne également par des actions destinées à accompagner les artisans pour faire face aux mutations sociales et environnementales, notamment grâce au travail fait en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Mardi 17 janvier, les deux institutions ont signé un pacte de coopération afin de réaffirmer leur ambition commune en matière de développement économique responsable. À cette occasion, ont été remis les titres de « Maître artisan ».

Alors que le contexte est difficile pour les artisans du fait de l'inflation, de l'augmentation du coût de l'énergie voire de difficultés d'approvisionnement pour certains secteurs, Nantes Métropole souhaite continuer à soutenir les 13 922 entreprises artisanales du territoire (chiffres 2022, +5,9 % par rapport à 2021), les 22 153 salariés qu'elles représentent (chiffres 2021, +9,1 % par rapport à 2020) et les 858 apprentis de l'URMA dans les entreprises de la métropole. Le pacte de coopération entre Nantes Métropole et la Chambre de métiers et de l'artisanat inscrit dans un cadre commun l'ensemble des actions de coopération déjà menées, tout comme il permet de réaffirmer une ambition commune.

► [Retrouvez le pacte signé en PJ.](#)



« Chacun des 10 artisans à qui nous avons remis le titre de maître artisan, soit la plus haute distinction dans l'artisanat, représente l'excellence dans son domaine, de la boulangerie à la menuiserie en passant par la coiffure. Ils témoignent de la force de l'artisanat sur notre territoire et de sa contribution au quotidien à la vie de nos quartiers et à leur convivialité. Avec la délégation Loire-Atlantique de la Chambre de métiers et de l'artisanat que je remercie et dont je salue en particulier l'engagement historique sur le sujet des transitions sociales et environnementales, je suis très heureuse de pouvoir aujourd'hui signer un pacte de

coopération afin de réaffirmer notre ambition commune en matière de soutien à l'artisanat et de développement économique responsable. »

Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole

« Premier acteur de l'économie de proximité, l'artisanat est une richesse issue du territoire, non délocalisable, et de fait acteur de la transition écologique. »

Frédéric Brangeon, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique



Maître artisan en métier d'art

13 MAÎTRES ARTISANS TITRÉS DANS LA MÉTROPOLE NANTAISE

À l'occasion de la signature du pacte, Johanna Rolland et Frédéric Brangeon ont remis les titres de « Maître artisan ». Pour cette nouvelle promotion, 13 artisans reçoivent la plus haute distinction du secteur de l'artisanat avant d'être nommés par arrêté préfectoral.

Le secteur artisanal nantais est dynamique. **Les nouveaux maîtres artisans présents ce 17 janvier sont spécialisés dans des domaines très variés :** électricité, menuiserie, peinture-vitrierie, restauration de tableaux, réparation en horlogerie, coiffure, boucherie et boulangerie-pâtisserie-chocolaterie.

► **Retrouvez la présentation des 13 artisans en PJ.**



► **Photographies libres de droit :** <https://nantesmetropole.fromsmash.com/-iht71~-Vh-ct> © CMA